



Théâtre Molière → Sète
scène nationale
archipel de Thau

PROCOLE SANITAIRE –COVID-19
ACCUEIL DES GROUPES SCOLAIRES
Théâtre Molière-Sète, scène nationale archipel de Thau

MISE A JOUR 18/10/21

Le présent document a pour objectif de décrire les différentes adaptations et modalités d'accueil des groupes scolaires.

Il reprend:

- les préconisations édictées par les ministères compétents en matière de sécurité et de santé au travail,
- le protocole de réouverture des lieux de spectacle vivant, élaboré par le ministère de la Culture.
- les arrêtés et décisions de la préfecture de l'Hérault

Il prend acte des dernières recommandations et restrictions gouvernementales connues à ce jour, et sera adapté en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, en lien permanent avec les services du Rectorat et de la DRAC.

1. PREPARER L'ACCUEIL DES GROUPES SCOLAIRES:

a. Préparation et nettoyage de la salle

- Nettoyage des locaux

Les parties communes du TMS (hall, sanitaires, salle) sont nettoyées et désinfectées de façon approfondie une fois par jour. Les surfaces fréquemment touchées par les spectateurs (notamment poignées de porte, rampes d'escalier, robinets d'eau des toilettes) sont nettoyées et désinfectées entre chaque séance.

- Ventilation et contrôle de la climatisation

La climatisation collective est compatible avec les recommandations les plus récentes.

b. Former les salariés, informer le public

- Former les salariés

Les salariés du TMS ont été formés aux nouvelles règles sanitaires, destinées à les protéger tout comme à protéger le public.

- Informer le public

De façon générale, le présent protocole sanitaire sera transmis aux enseignants et chefs d'établissement avant leur venue. Ils seront invités à le lire et à le commenter avec leurs élèves, afin de les y sensibiliser. Pour chaque spectacle, des consignes spécifiques pourront être définies, en fonction du dispositif scénique, de l'âge des élèves, de la jauge, etc. Elles seront également transmises aux enseignants en amont de la représentation.

2. ACCUEILLIR LES ELEVES:

Depuis le 21 juillet 2021, le « passe sanitaire » est obligatoire dans les lieux de loisirs et de culture.

A compter du 30 septembre 2021, le passe sanitaire sera requis pour les élèves de 12 ans et plus de deux mois.

Deux cas de figures sont à distinguer :

Soit l'établissement réserve un lieu ou un créneau horaire dédié au public scolaire, alors le passe sanitaire ne sera pas exigé :

Soit l'activité prévue implique un brassage avec d'autres usagers, alors le passe sanitaire sera exigé.

a. Billetterie

- Le comptoir de billetterie est équipé de parois en plexiglas.
- Un seul enseignant par établissement se présente à la billetterie, afin de récupérer les billets en amont de la venue au spectacle. Dans le cas des représentations scolaires à destination des élèves de maternelle et primaire, les billets ne sont pas édités. L'enseignant doit se présenter au responsable de la séance.

b. Accès au lieu, accueil des élèves

- Les salariés au contact du public sont équipés de masques.
- Le port du masque est obligatoire pour les enseignants et adultes accompagnateurs, ainsi que les collégiens et lycéens et élèves de primaire.
- Lors des représentations scolaires, un salarié du TMS accueillera chaque classe sur le parvis du Théâtre, afin d'expliquer le protocole sanitaire avant d'entrer.
- Lors des représentations «tout public», la distanciation physique sera assurée par la gestion des flux de circulation à l'intérieur du Théâtre (portes d'entrée et de sortie différenciées, files d'attente, marquage au sol...) et l'ouverture anticipée des portes de la salle, permettant de limiter les regroupements dans le hall. Les groupes scolaires devront rester groupés de leur arrivée jusqu'à l'ouverture des portes. La possibilité de pique-niquer dans le foyer de la petite salle devra faire l'objet d'une demande spécifique et sera examinée au cas par cas.
- Les ascenseurs sont réservés aux personnes qui éprouvent des difficultés à monter les escaliers. Une seule personne peut y monter à la fois (sauf dans le cas où les personnes concernées feraient partie du même foyer).
- La distanciation physique est appliquée dans les sanitaires avec l'organisation d'une file d'attente, pour que le nombre de personnes n'y dépasse pas le nombre de toilettes. Chacun peut s'y laver les mains.
- Chaque spectateur (enseignant, adulte accompagnateur, élève) doit se laver les mains au gel hydroalcoolique disposé à chaque entrée du Théâtre.
- En soirée, le contrôle visuel des billets sera réalisé à l'entrée de la salle, sans prise en main du billet.
- Enseignants et élèves conservent avec eux, en salle, leur sac et leur blouson, qu'ils déposeront à leurs pieds (pas de vestiaire, ni de lieux pour stocker sacs et cartables).

3. ASSISTER AU SPECTACLE

a. Entrée en salle et placement

Les présentes recommandations seront mises à jour régulièrement afin de tenir compte de la réglementation applicable et de la circulation du virus dans le département.

Représentations scolaires :

Le passe sanitaire n'est pas exigé dans les lieux, soumis habituellement au passe, quand ce dernier est réservé à l'usage exclusif du public scolaire. Dans ce cadre quelque soit le niveau scolaire, le passe ne sera pas demandé aux élèves, aux professeurs ainsi qu'aux accompagnants.

- Les classes entrent une par une en salle, guidées par un salarié du TMS qui place chacun des élèves.
- Un siège sera laissé vide entre chaque classe.
- Le port du masque est obligatoire durant toute la durée de la représentation pour les adultes comme pour les collégiens, lycéens et élèves de primaire.
- Les portes de la salle seront ouvertes tôt, afin d'éviter les files d'attente et les congestions dans le hall. Pour rappel, nous vous demandons d'arriver 15 minutes avant l'heure du spectacle.

Représentations «tout public»

Si la représentation ne se fait pas sur des créneaux réservés au scolaire, le passe sera obligatoire pour toute personne de plus de 12 ans et 2mois.

- Les portes de la salle seront ouvertes tôt, afin d'éviter les files d'attente et les congestions dans le hall. Pour rappel, nous vous demandons d'arriver 30 minutes avant l'heure du spectacle.

b. Sortie de la salle

- La sortie est organisée dans le respect de la distanciation physique. L'équipe d'accueil vous guidera vers la sortie la plus proche (représentations «tout public») ou vous fera sortir classe par classe (représentations scolaires) afin d'éviter croisements et congestions en salle et dans le hall.

4. TRANSPORT

Dans le cas où le TMS organise le transport des élèves, deux classes du même établissement peuvent voyager ensemble sauf contre-indication de l'Éducation Nationale.